Fonds de placement garanti TD II

Émis par la ivari[MC]

APERÇU DU FONDS

PPG géré TD – croissance audacieuse

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création du fonds : 1 février 2000
Valeur totale du fonds (en milliers) : 14 592 $
Rotation du portefeuille : 48,72 %

Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »)
Placement initial minimum : Ce fonds est fermé aux nouveaux dépôts. Le montant minimum pour effectuer un transfert entre des fonds est de 1 000 $.

Option de garantie (échéance/décès)		Code du fonds (FSI/FSD)	Date à laquelle la catégorie a été offerte	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)	Valeur liquidative par part ($)	Nombre de parts en circulation (en milliers)
Catégorie B	75/100	TDG582 / TDG682	29 septembre 2003	3,54	22,03	135
Catégorie A	100/100	TDG182 / TDG382	29 septembre 2003	4,03	19,89	239
Catégorie initiale	100/100	TDG722 / TDG922	1 février 2000	3,35	19,49	352

Dans quoi le fonds investit-il?

Le portefeuille investit principalement dans des parts de divers Fonds Mutuels TD. À l'heure actuelle, la répartition d'actif cible est la suivante : actions - 75 % et titres à revenu fixe - 25 %.

Les dix principaux placements

	%
Fonds de croissance de dividendes TD, Série Institutionnelle	14,9
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD, Série O	11,5
Fonds d'actions canadiennes TD, Série Institutionnelle	9,6
Fonds américain de croissance de dividendes TD, Série O	9,4
Fonds Opportunités TD, Série O	7,6
Fonds concentré d'actions internationales TD, Série O	7,0
Fonds de croissance d'actions mondiales TD, Série O	6,7
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD, Série Institutionnelle	6,6
Fonds américain de réinvestissement du capital TD, Série Institutionnelle	6,4
Fonds américain à faible volatilité TD, Série O	6,3
Total des dix principaux placements :	86,0 %

Nombre total des placements : 16

Répartition de l'actif

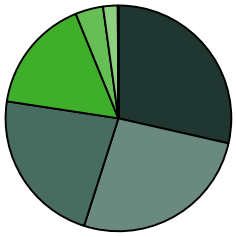

- Fonds d'actions américaines 28,7 %
- Fonds d'actions canadiennes 26,5 %
- Fonds d'actions mondiales 22,6 %
- Fonds d'obligations canadiennes 16,5 %
- Fonds équilibrés 4,0 %
- Fonds d'obligations américaines 2,1 %
- Trésorerie (découvert bancaire) 0,1 %
- Autres actifs (passifs) nets (0,5 %)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un souscripteur qui a choisi la Catégorie B (75/100) comme option de garantie, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds il y a 10 ans et ayant choisi la Catégorie B (75/100) comme option de garantie détient maintenant 1 510 $. Ce montant correspond à une moyenne de 4,2 % par année.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années dans le cas d'un souscripteur ayant choisi la Catégorie B (75/100) comme option de garantie. Durant cette période, le fonds a été en hausse 8 ans et en baisse 2 ans.

Catégorie B

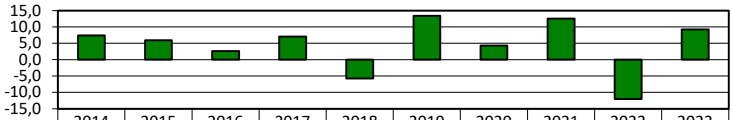

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
%	7,4	5,9	2,6	7,1	-5,7	13,4	4,3	12,6	-12,0	9,3

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements aux termes de votre contrat peut diminuer. Pour plus de détails, se reporter aux Notes d'information sommaire.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	**MODÉRÉ**	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Le portefeuille s'adresse aux investisseurs dont l'horizon de placement varie entre le moyen et le long terme qui recherchent un potentiel de croissance du capital à long terme et un faible revenu, et peuvent tolérer des fluctuations de valeur modérées durant la période de détention.

Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement des souscripteurs en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la garantie. Pour plus de détails, se reporter au dossier de renseignements et à la police de rente.

Gérés par :

Gestion de Placements TD Inc.

Émis par :

ivari

[MC]ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

Fonds de placement garanti TD II

Émis par la ivari[MC]

PPG géré TD – croissance audacieuse

Tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2023

APERÇU DU FONDS

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour détenir et vendre des parts du fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

1. Frais de souscription

Option de frais de souscription	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais de souscription initiaux (FSI) Frais de souscription différés (FSD)	Sans objet.	• Le fonds est fermé aux nouveaux dépôts depuis le 15 avril 2009.

2. Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût de l'assurance pour les garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

Option de garantie (échéance/décès)		**RFG** (taux annuel en % de la valeur du fonds)
Catégorie B	75/100	3,54
Catégorie A	100/100	4,03
Catégorie initiale	100/100	3,35

Commission de suivi

GPTD verse une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année tant que vous détenez des parts du fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre agent autorisé vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Son taux dépend de l'option de frais de souscription que vous avez choisie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
	Catégorie initiale	Catégories A et B
Frais de transfert	Jusqu'à 2 % du montant que vous transférez (négociable avec votre agent autorisé).	Jusqu'à 2 % du montant que vous transférez (négociable avec votre agent autorisé).
Frais de négociation à court terme	2 % du montant que vous transférez ou vendez au cours des 30 jours suivant un transfert antérieur.	2 % du montant que vous transférez ou vendez au cours des 30 jours suivant un transfert antérieur.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler tout transfert dans les deux jours ouvrables suivant la première des échéances suivantes :

- le jour où vous recevez l'avis d'exécution du transfert, ou
- cinq jours ouvrables suivant la mise à la poste de l'avis d'exécution.

Vous devez nous aviser par télécopieur ou par la poste de votre intention d'annuler le transfert. Le montant retransféré dans votre fonds original équivaudra au moindre des montants suivants :

- la valeur marchande des parts le jour d'évaluation du transfert, et
- la valeur marchande des parts le jour d'évaluation où nous avons reçu votre demande d'annulation.

Le montant retransféré dans votre fonds original comprendra tous les frais que vous avez payés lors du transfert.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au dossier de renseignements et à la police de rente. Vous pouvez nous joindre à l'adresse :

ivari
a/s de Fonds de placement garanti TD II
(« FPG TD II »)
Opérations Fonds Mutuels TD
77, rue Bloor Ouest, 8e étage
Toronto (ON) M5S 1M2

Numéro sans frais : 1-800-588-8054
Courriel : tdadvisor@td.com

[MD] Le logo TD et les autres marques de commerce de TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.